

Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE

N°201
FÉVRIER 2023



**POUR UNE VILLE ATTRACTIVE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN**



Signature de la convention-cadre Petites villes de demain - ORT / 30 novembre

par Pierre Chauleur, Sous-préfet, Jérôme Alemany, Vice-président du Département, Yvon Lerat, Président de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres et Yves Dauvé, Maire de Nort-sur-Erdre.



Retrait des cloches de l'église Saint-Christophe / 1^{er} décembre

2 des 3 cloches du clocher de l'église nortaise ont été retirées par mesure de sécurité. Très détériorées sur leur partie supérieure, elles seront prochainement refondues puis réinstallées.



Inauguration de la résidence Saint-Georges / 8 décembre

Yves Dauvé, Maire de Nort-sur-Erdre et Vincent Biraud, Directeur général du bailleur social Atlantique Habitations ont inauguré la résidence Saint-Georges. Le programme se compose de 8 logements à loyer modéré.



Journée festive de Noël dans les rues nortaises et à la médiathèque / 17 décembre

Près de 800 personnes étaient dans les rues nortaises pour profiter des animations proposées, par la Ville et l'association Les Vitrites Nortaises.



Cérémonie des vœux / 3 janvier

Après 2 années d'absence, près de 400 personnes étaient présentes à la cérémonie des vœux durant laquelle le Maire Yves Dauvé a présenté l'avancée des différents projets communaux.



NOS PROJETS 2023

En ce début d'année 2023, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de santé. Que cette année vous apporte la sérénité et l'énergie pour permettre la réussite de vos projets.

Le contexte de 2023 s'annonce particulier avec l'inflation. **Bien sûr, Nort-sur-Erdre et son budget 2023 devront en tenir compte.** Les programmes d'investissement envisagés depuis le début du mandat : le cinéma, la restauration scolaire, la requalification du stade et de l'école de musique seront maintenus, mais redimensionnés et davantage étalés dans le temps.

En 2023, **la mobilité continuera d'être une de nos préoccupations** avec la réalisation de liaisons douces. 2023 verra également la poursuite des travaux de contournement qui vont accompagner notre quotidien pendant plusieurs années. Elle permettra d'apaiser la circulation dans le centre-ville.

Le logement demeurera un enjeu important : nous devons répondre aux besoins des différentes générations. En 2023, le foyer de jeunes travailleurs intercommunal sera en service et une quinzaine d'appartements pour les aînés rue Cognacq-Jay seront disponibles. Des travaux de construction de 6 nouvelles maisons à la Garenne-Village devront débiter sans hypothéquer la qualité du Parc.

Des entreprises connaîtront des développements importants en 2023. Nous travaillerons avec la Communauté de Communes, à la fois à la densification de la zone de la Sangle et au confortement de la zone de la Pancarte. Nous continuerons d'accompagner les commerçants du centre, les artisans et les agriculteurs qui contribuent au dynamisme de notre ville.

Soucieux de la préservation de l'environnement, nous continuerons **nos efforts de replantation, de restauration, de valorisation des zones humides.** Nous poursuivrons notre engagement dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans toute sa diversité. Comme hier avec la rénovation du collège, la construction du nouveau cinéma et la requalification du stade se feront avec **zéro consommation de foncier supplémentaire.**

En 2023, **la jeunesse sera au cœur de nos priorités** avec la réécriture de notre projet éducatif et l'ouverture d'un relais info jeunesse en début d'année. Enfin, je souhaite réaffirmer notre volonté de reprendre la fabrication de nos repas scolaires avec une cuisine qui le permet, dans le cadre d'une démarche de qualité et d'approvisionnement local.

Aujourd'hui et demain, **notre vigilance est quotidienne auprès des plus fragiles autour de notre pôle de proximité.** Le CCAS mène un travail important, certes peu visible, mais tellement essentiel.

Avec la médiathèque Andrée-Chedid, la saison culturelle de Cap Nort, la fête de la musique, les jeudis du port, les Rendez-Vous de l'Erdre... et bien sûr la Nuit de l'Erdre et toutes les manifestations organisées par le tissu associatif nortais, 2023 sera également **une année festive et créatrice de liens !**

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

MAIRIE

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

Horaires

- lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mardi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- mercredi : 8h30-12h
- jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
- samedi : 8h30-12h

Contact

02 51 12 00 70
accueil@nort-sur-erdre.fr
www.nort-sur-erdre.fr
Facebook : @nortsurerdre

Directeur de la publication : Yves DAUVÉ
Directrice adjointe de la publication :
Nathalie HERBRETEAU
Rédactrice en chef : Pauline PERRODEAU
Rédaction : Service Communication
Participation : Guy DAVID, Delphine FOUCHARD,
Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON,
Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER,
Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Carlos McERLAIN,
Didier LERAT, Isabelle PLÉVIN
Conception et mise en page : Enola Création
Impression : Goubault
Papier certifié PEFC et encres végétales
Couverture : Ville de Nort-sur-Erdre (Valéry
Jonchery)
Tirage : 4 380 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal à parution

*Le prochain bulletin sera distribué début mars 2023.
Les articles et photos doivent être adressés avant
le 5 février 2023 à communication@nort-sur-
erdre.fr. La parution de ces informations reste à
l'appréciation du directeur de la publication.*



MISE À JOUR DE LA BASE ÉLECTORALE

- Si aux dernières élections (printemps 2022), vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur et/ou la propagande officielle, vous devez vous faire connaître auprès de la Mairie : adressez directement un mail à accueil@nort-sur-erdre.fr en joignant une photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Cette démarche permettra de maintenir votre inscription sur la liste électorale et de recevoir votre carte électorale à votre nouvelle adresse.
- Nouvel arrivant à Nort-sur-Erdre ? N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune soit sur le site internet service-public.fr, soit en demandant en mairie un formulaire d'inscription.

Contact : 02 51 12 00 70
accueil@nort-sur-erdre.fr

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR ÊTRE RECENSÉ(E)

Vous avez jusqu'au samedi 18 février pour remettre vos questionnaires pour le recensement.

Lancé depuis le 19 janvier, le recensement est un acte civique, mais aussi **une obligation légale**. Les résultats de recensement sont à la base des statistiques émises par l'Insee et seront pris en compte pour adapter les infrastructures et les équipements de la Ville.

Plusieurs questionnaires ont été distribués à la mi-janvier par les 16 agents-recenseurs. **Si vous avez été oublié lors de cette campagne d'enquête, vous devez le signaler** à la Communauté de Communes Erdre & Gesvres par téléphone au 07 63 99 45 29 ou par email à magalie.bonic@cceg.fr

EN ROUTE POUR LE LABEL "TERRE DE JEUX 2024"

La Ville de Nort-sur-Erdre souhaite obtenir le label "Terre de Jeux" dans le cadre des Jeux Olympiques et paralympiques qui se dérouleront en France en 2024. Le but : mettre plus de sport dans le quotidien des nortais et être acteurs des Jeux.

Pour rappel, en 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le label "Terre de Jeux", porté par Paris 2024, s'adresse à toutes les collectivités territoriales. Son ambition est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires.

FAVORISER LE SPORT

Dotée d'un tissu associatif sportif dense (plus de 20 associations sportives) et d'équipements sportifs récents et entretenus, la ville de Nort-sur-Erdre souhaite, elle aussi, faire vivre à ses habitants les émotions du sport et des jeux. Pour Nort-sur-Erdre, le but d'adhérer à ce label serait **"d'associer les acteurs associatifs et les établissements scolaires dans une dynamique en faveur du sport"**, souligne Lydie Guéron, Adjointe au Maire en charge de la Scolarité, de l'Enfance et de la Jeunesse. **"Rendre leurs actions plus lisibles auprès des Nortais et développer des pratiques respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien-être de chacun sans distinction"**, poursuit Carlos McÉrlain, Conseiller délégué en charge de la vie associative.



Dans sa démarche de labellisation, la Ville a déjà organisé une réunion en décembre auprès des associations pour présenter le label et les ambitions de la municipalité. Pour obtenir le label, elle a **besoin d'identifier toutes les démarches sportives déjà existantes** organisées par le tissu associatif. Elle souhaite aussi **connaître les associations prêtes à s'engager dans Terre de Jeux**. Aurélien Lecocq, animateur jeunesse du pôle Enfance et Action éducative peut accompagner les associations qui le souhaitent dans la réflexion et la mise en place d'action en lien avec le label.

Contact (Aurélien Lecocq) : 02 51 12 66 14
terredejeux@nort-sur-erdre.fr

INSCRIPTIONS 2023/2024 À L'ÉCOLE MATERNELLE DU MARAIS

Pour inscrire votre enfant né en 2020, 2019 ou 2018, vous devez tout d'abord effectuer une pré-inscription au service du Pôle Enfance et Action éducative de la mairie de Nort-sur-Erdre. Il faudra fournir le livret de famille et un justificatif de domicile.

Une fois cette pré-inscription faite, vous pourrez prendre rendez-vous avant le 19 mai 2023 avec la directrice de l'école maternelle, Anne Léon, par téléphone au 02 40 72 23 02.

Les enfants nés en 2021 (de janvier à avril) seront inscrits en mairie sur liste d'attente et accueillis en Toute Petite Section dans la limite des places disponibles (ils doivent impérativement être inscrits en mairie avant mi-mai).

Les portes ouvertes de l'école auront lieu **le vendredi 3 mars de 18h à 20h**.

CADRE DE VIE

UNE PREMIÈRE FLEUR POUR NORT

La Ville de Nort-sur-Erdre vient d'obtenir une première fleur du label "Villes et villages fleuris". Cette récompense est le fruit d'une démarche globale des services de la municipalité. Ils œuvrent au quotidien à l'embellissement et au fleurissement de la Ville.



Les agents du service Espaces verts avec le panneau de la première fleur qui sera installé aux entrées de ville. Ils sont accompagnés du Maire, Yves Dauvé et de Pierrick Guégan, Adjoint délégué à l'Environnement et au Développement durable.

En juin dernier, un jury régional composé d'un élu, d'un paysagiste et d'un pépiniériste a visité Nort-sur-Erdre. Il a apprécié le travail et l'investissement des élus et agents de la commune pour valoriser les espaces communaux. Après visite et délibération, le jury a décidé de décerner la première fleur du label "Villes et villages fleuris" à la municipalité. **Ce label récompense l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.**

"Grâce à sa proximité de l'Erdre, du canal de Nantes à Brest et à ses espaces naturels, la ville de Nort-sur-Erdre présente un attrait touristique lié aux activités de plein air. Depuis longtemps, la Ville a développé et entretient des espaces verts avec des destinations et usages variés. Très volontariste sur le sujet de l'amélioration de notre environnement, l'obtention de cette première fleur conforte nos actions en cours et à venir", souligne Pierrick Guégan, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable.

En effet, dans une logique de respect de l'environnement et de la biodiversité, la collectivité a mis en place, depuis 2011, **une gestion différenciée de ses espaces verts**. En fonction de sa vocation, de sa fréquentation et de sa situation, chaque espace est entretenu de manière différente avec une gestion plus écologique et plus économique. Aussi pour préserver la qualité de la ressource en eau, **la Ville n'utilise aucun produit phytosanitaire sur l'ensemble des espaces publics - y compris le cimetière - depuis 2017.**

La gestion écologique des espaces communaux ne se fait pas au détriment de la qualité du cadre de vie de la ville pour ses habitants et ses touristes. À travers le fleurissement, la municipalité priorise l'embellissement des entrées de ville, des routes principales et de la rue piétonne. **"Le fleurissement a lieu tout au long de l'année et les plantes sont sélectionnées pour leur intérêt paysager et environnemental"**, précise Pierrick Guégan.

CHIFFRES-CLÉS DE LA POPULATION

Alors que l'année 2023 débute, retour sur les chiffres démographiques de l'année 2022 de la ville. Le service d'état civil a enregistré, en 2022, 89 naissances et 77 décès. La Mairie a célébré 28 mariages et 27 Pacs. Et on dénombre 8 parrainages civils. Au total, selon les données de l'Insee, la population nortaise de 2020 s'élève à 9 396 habitants. Ces chiffres seront prochainement réactualisés puisque le recensement de la commune est en cours (lire p.4).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Solenn Bastard

Solenn Bastard, ergothérapeute diplômée d'État, vient de s'installer à Nort-sur-Erdre. Elle accompagne les enfants de tout âge dans leur situation de handicap.
07 49 63 34 20
solennbastard-ergotherapie.fr

Sandra Bessière

Sandra Bessière a ouvert un cabinet d'ostéopathie situé au 2 rue Gambetta à Nort-sur-Erdre. Elle prend rendez-vous par téléphone ou via Doctolib.
2 rue Gambetta - 06 81 64 11 70
sandrabessiere@hotmail.fr

Lili Rose

Céline Varenne succède à Frédéric Courtois à la gérance de la boutique Lili Rose depuis le 1^{er} janvier. Sandra, Béatrice, Flavie et Céline pourront vous conseiller, en boutique, dans vos achats de prêt-à-porter et accessoires pour hommes et femmes.
3 rue de la Paix - 02 51 12 94 80
villesetshopping.fr/nort-sur-erdre/boutique/lili-rose

TEST MENSUEL DE LA SIRÈNE D'ALERTE

Chaque premier mercredi du mois à midi, un signal d'alerte retentit dans le centre-ville (sur une durée totale d'une minute et 41 secondes). **Pas de panique, il s'agit d'un test automatique.**

Cette nouvelle sirène de sécurité civile a été installée début décembre dans le clocher de l'église Saint-Christophe en centre-ville. Celle-ci fait partie du système local d'alerte et d'informations aux populations (SAIP) et est destinée à interpeller, de jour comme de nuit, la population dans le cas d'un danger grave, imminent ou en train de se produire.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public. L'ordre du jour est disponible quelques jours avant chaque réunion sur le site de la ville : nort-sur-erdre.fr. Les prochaines séances auront lieu en Mairie, à **20h**, les **mardis 7 février 2023** et **21 mars 2023**.

VACANCES D'HIVER DU 11 AU 27 FÉVRIER

Il est encore temps d'inscrire vos enfants et adolescents à des activités pour les prochaines vacances ! Activités sportives, sorties ciné, match de hockey... Il y en a pour tous les goûts ! 4 structures peuvent les accueillir : Sport Vacances pour les 7/13 ans, La Pass'relle pour les 10/12 ans, l'Ajico pour les 11/15 ans et le nouvel accueil jeunes "La Boussole" pour les 15/25 ans. Retrouvez le programme complet en mairie et sur www.nort-sur-erdre.fr

Contact : 02 51 12 01 44
enfance-jeunesse@nort-sur-erdre.fr

CULTURE, SPORT ET LOISIRS À LA PORTÉE DE TOUS

La Ville de Nort-sur-Erdre avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une aide Loisirs / Culture / Sport pour les Nortais. A l'origine, cette aide était réservée aux 3-18 ans. Désormais, elle est aussi ouverte aux habitants de Nort-sur-Erdre de plus de 65 ans. Son but : rendre accessible au plus grand nombre les activités culturelles, sportives et de loisirs.

Destinées aux 3-18 ans et aux plus de 65 ans, ces aides sont accordées sous conditions de ressources des ménages. **Pour les Nortaises et les Nortais de plus de 65 ans, le revenu brut (hors abattements) doit être inférieur à 11 442 € pour une personne seule et 17 763 € pour un couple.** L'aide s'élève alors à 50 € par adulte. Versée sous forme de chèque, elle permet de payer la cotisation d'une association sportive ou culturelle de Nort-sur-Erdre, les entrées du cinéma Paradiso, les entrées et les activités du centre aquatique Les Bassins d'Ardéa.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour en bénéficier, il suffit de faire une demande auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de fournir une pièce

d'identité et un avis d'imposition N-1. À la réception de la demande, le CCAS calculera le montant de l'aide Loisirs / Culture / Sport puis adressera le chèque directement par voie postale.

Contact : 02 51 12 03 53
ccas@nort-sur-erdre.fr



POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

En tant que gestionnaire de structures d'accueil collectif, la Ville de Nort-sur-Erdre adhère désormais à la charte de l'accueil des enfants en situation de handicap en Loire-Atlantique. **L'adhésion à cette charte est la reconnaissance d'un travail quotidien mené par les équipes du Pôle Enfance et Action éducative pour accueillir des enfants en situation de handicap dans les différentes structures d'accueil qu'il a en charge** (multi-accueil, restaurants scolaires et périscolaire des écoles publiques maternelle et élémentaire et accueils de loisirs enfance et jeunesse).

L'égalité et le bien-être de tous les enfants étant des principes éducatifs du pôle Enfance et Action éducative, **les services de la Ville favorisent l'accueil inclusif de ces**

enfants et de ces jeunes dans les meilleures conditions possibles. En effet, les équipes d'encadrement prennent en compte leurs besoins et instaurent un climat de confiance avec la famille.

Par ailleurs, de nombreuses actions sont mises en place dans les structures d'accueil collectif de la Ville visant à faire monter en compétences les équipes d'encadrement, à accompagner les encadrants sur des situations spécifiques, à réfléchir à l'organisation inclusive des enfants en situation de handicap, à adapter l'environnement et à accompagner ces familles. Avec cette charte, son action est reconnue par le Préfet de Loire-Atlantique, le Département, l'Éducation Nationale, la MDPH, et la CAF.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS À LA GARENNE-VILLAGE

La Garenne-Village, le regroupement de 26 logements individuels pour seniors situés à proximité du Parc de la Garenne, va prochainement s'agrandir. Il est prévu de créer 6 nouveaux logements tout en préservant la qualité du parc.

Créés en 2001, les logements répondent à un objectif de maintien à domicile des personnes âgées. Situés dans un parc boisé et à proximité des services et commerces, ces logements sont très prisés. **"Aujourd'hui, nous avons une forte demande sur ce type de logements. Les seniors apprécient d'avoir un logement individuel de plain-pied. Il y a toujours une liste d'attente"**, souligne Isabelle Plévin, Conseillère déléguée en charge des aînés. C'est pour répondre à cette forte demande que la Ville souhaite augmenter le nombre de logements. **3 logements de type T2 et 3 logements de type T3 sont prévus.** Ces nouvelles constructions n'endommageront pas l'espace et la qualité du parc. La municipalité souhaiterait, par la même occasion, améliorer le cadre de vie du village en rénovant les espaces communs et en facilitant l'accessibilité des logements. Les travaux devraient débuter en fin d'année.



À SAVOIR

Un diagnostic arboricole sur des châtaigniers de l'allée centrale du Parc de la Garenne est actuellement en cours. Il permettra de déterminer l'état sanitaire des arbres centenaires.

LE PORT PRÊT À ACCUEILLIR DE NOUVEAU SES PLAISANCIERS

Vous l'aviez sans doute remarqué : tous les bateaux ont déserté le port de Nort-sur-Erdre début janvier. D'importants **travaux de dragage d'entretien** du bassin et du chenal jusqu'à l'Île du plan d'eau ont été réalisés. L'objectif ? **Retrouver un niveau suffisant pour la navigation.** Financé par le Syndicat mixte des Ports de Loire-Atlantique, le dragage a été effectué par l'entreprise CDES. L'opération a coûté 200 000 € TTC. La Ville de Nort-sur-Erdre, elle, s'est chargée de la mise à sec et de la vérification des pontons. Le dernier curage datait de 1995. **Les bateaux seront de retour au cours du mois de février.**



DÉVIATIONS ET CONTOURNEMENTS AUX VILLAGES DU PLESSIS-PAS-BRUNET, DE LANGUIN ET DE LA BRICAUDIÈRE

GRDF réalise actuellement des travaux de pose de canalisations pour raccorder l'unité de méthanisation d'Abbaretz "MéthaBio" au réseau existant. À Nort-sur-Erdre, ces travaux concernent principalement les villages du Plessis-pas-Brunet, de Languin et de la Bricaudière mais aussi d'autres villages. Les travaux sont réalisés par tronçons mobiles sur la voirie communale et départementale entraînant des déviations et des contournements. GRDF confie l'ensemble de ces travaux à Cegelec et Sogea. Le chantier devrait se terminer début mars.



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

Fin novembre, la Ville de Nort-sur-Erdre, la Communauté de Communes Erdre & Gesvres et le Département de Loire-Atlantique, la Région et l'Etat ont signé la convention-cadre "Petites villes de demain".

Cette convention permet à la Ville de mener une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).



Guy DAVID

1^{er} Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement de l'espace et des commerces

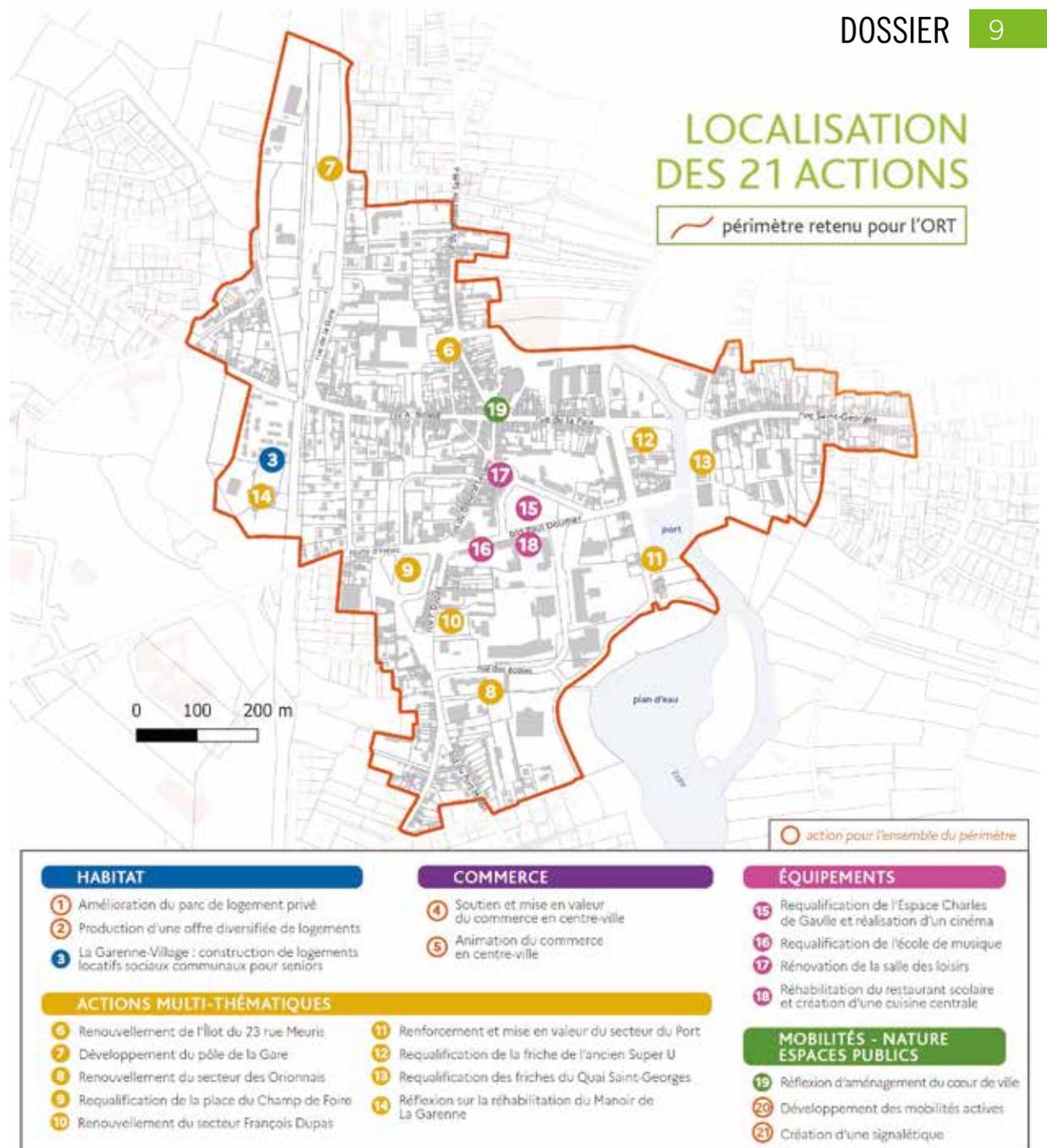
Avec ce programme national "Petites villes de demain", la Ville souhaite renforcer son attractivité. **"Ce dispositif donne les moyens techniques et financiers de concrétiser nos projets en matière de stratégie d'aménagement pour conforter le statut de Nort-sur-Erdre de ville dynamique"**, explique Guy David, 1^{er} adjoint au Maire chargé de l'Aménagement de l'espace et des commerces. Les principaux objectifs fixés par la municipalité ? **Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville, favoriser**

la réhabilitation de l'habitat, faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux. Pour pouvoir les mettre en place, elle dispose désormais de nouveaux droits juridiques et fiscaux. Au cours de l'élaboration de la convention, des diagnostics multi-thématiques ont été réalisés portant sur l'habitat, le commerce, les mobilités et les espaces publics. A l'issue de ce diagnostic, le **centre-ville nortais** a été défini comme le secteur où se concentreraient les efforts. Sur cette zone, un **programme de 21 actions** a été déterminé (voir carte ci-contre) dont un certain nombre de projets de renouvellement urbain dans des secteurs stratégiques de la commune.

RÉHABILITER L'HABITAT EXISTANT

Grâce à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), le **dispositif Denormandie** peut désormais s'appliquer pour tout investissement locatif sur l'ensemble de la commune de Nort-sur-Erdre. **Ce dispositif permet de bénéficier de réduction d'impôt.** Selon la durée de

« Ce dispositif est une reconnaissance de notre commune comme une centralité rayonnant au-delà de l'intercommunalité. Mais nous n'avons pas attendu "Petites villes de demain" pour réfléchir à l'attractivité de notre centre-ville. Grâce à de nouvelles subventions, il va nous permettre de réaliser nos projets déjà en réflexion comme le cinéma par exemple. Ce dispositif va aussi nous donner des moyens pour avoir une action volontariste sur les commerces de proximité et leur maintien dans notre centre-ville. »



l'engagement du bien, la réduction peut s'élever jusqu'à 21% du prix du bien. Pour bénéficier de cette déduction fiscale, le propriétaire s'engage à mener **des travaux de rénovation et d'amélioration énergétique de l'habitat**. Les travaux doivent représenter au moins 25% du coût total de l'opération. A noter également qu'à l'échelle intercom-

munale, d'autres aides pour les logements existants sont déjà mises en place pour favoriser la rénovation thermique ou la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Serenha, une plateforme de rénovation énergétique d'Erdre & Gesvres apporte un accompagnement personnalisé gratuit. (contact@serenha.fr)

UNE ÉTUDE URBAINE POUR L'ÎLOT MEURIS

La commune est propriétaire d'un îlot comprenant des bâtiments et des parcelles situé à l'angle de la rue Meuris et de la rue Maquis de Saffré. Elle y envisage **un projet immobilier pour le développement notamment d'activités tertiaires ou de services dans le centre-ville**. L'ambition est d'avoir un projet avec une architecture qualitative pour marquer l'entrée du centre-ville. Dans cette logique, la municipalité souhaite aussi repenser l'aménagement du parking communal tout en conservant sa capacité d'accueil. Une étude est en cours pour déterminer la faisabilité d'un projet de renouvellement urbain dans cet espace. Elle a débuté à la mi-décembre et prendra fin en avril. L'objectif étant de confier le projet à un opérateur immobilier privé courant de l'année 2023.

BON À SAVOIR

Avec la Loi Climat et Résilience, depuis le 22 août 2022, il est interdit à tout bailleur de logement classé en étiquette F ou G d'augmenter son loyer entre deux locataires ou lors du renouvellement du bail. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la location d'un logement avec un classement énergétique G+, considéré comme une passoire énergétique, est également interdite. En 2025, l'interdiction s'étendra aux logements avec un classement énergétique G, puis à ceux classés F à partir de 2028.



LES VIGNEAUX



LOCALISATION

Les Vigneaux se situent à 7 km au Nord du centre-ville de Nort-sur-Erdre. En plein cœur du bocage nortais, le village se compose de 15 foyers. Une quarantaine de personnes y vivent.



Dans le prochain numéro : Les Castors

Pierre-Emilien Rouger a emménagé en 2015 aux Vigneaux pour y devenir éleveur. Il est associé à Isabelle et Jean-Yves Pasgrimaud à la Ferme du Biaù chemin des Landes. Plus qu'un simple lieu de travail, le village les Vigneaux est devenu, à ses yeux, un lieu de vie.



Pierre-Emilien Rouger

Pourquoi avez-vous emménagé aux Vigneaux ?

C'est pour devenir agriculteur que je me suis installé aux Vigneaux. Je suis originaire de Rougé. J'ai aménagé au printemps 2015. À l'époque, je débutais un stage d'un an à la ferme de Jean-Yves et Isabelle Pasgrimaud avant de m'installer avec eux. Mais je connaissais les Vigneaux avant ! Quand j'étais étudiant en formation d'ingénieur agronome, en 2006, j'avais rencontré Michel, le frère de Jean-Yves dans le cadre d'une étude sur les céréales bio. J'en gardais un bon souvenir. Aujourd'hui, je vis ici avec ma femme et mes 3 enfants et on s'y sent bien.

Quels sont les avantages des Vigneaux ?

En tant qu'éleveur, je ne me voyais pas vivre éloigné des animaux. Ce village est idéal pour la ferme. Grâce aux nombreux chemins carrossables, nous avons 85 hectares de prairies accessibles pour que les vaches puissent pâturer. En plus, c'est un endroit où il y a beaucoup de haies. Le bocage, c'est aussi un atout pour l'activité d'accueil du public à la ferme. Nous proposons un accueil de camping-car, des balades en âne avec des circuits autour de la ferme. Et puis, il y a une autre ferme aux Vigneaux, on s'entraide et on a du matériel en commun.

Comment avez-vous été accueilli dans ce village ?

Ici, c'est un village dynamique et hétéroclite : il y a 2 fermes, un artiste, des retraités, des familles... Et on s'entend tous très bien. La preuve, au premier confinement, on a créé un groupe WhatsApp avec tous les voisins, et même ceux des villages d'à côté, le Pâtis roux et la Forge. Aujourd'hui, on continue de l'utiliser quand on a besoin d'un coup de main. Même si on est isolé à la campagne, on voit toujours du monde.

Qu'est-ce qui vous plaît de vivre ici ?

D'un côté, on apprécie de vivre près de la ferme : le calme de la campagne avec ses nombreux chemins pour se promener. De l'autre, on profite aussi de la proximité avec Nort-sur-Erdre. C'est une ville dynamique. Depuis mon arrivée, elle a bien grossi, mais elle a conservé une dimension humaine.

Quel est le point faible du village ?

La distance avec le centre de Nort-sur-Erdre. On aimerait pouvoir faire plus de choses à vélo. Nous sommes à 7 km du centre. Même si on est plutôt autonome avec la ferme, quand il nous manque quelque chose ou pour emmener les enfants à l'école, il faut prendre la voiture. Surtout que le trajet à vélo n'est pas très sécurisé pour les enfants.

DES TRAVAUX EN 2022 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DE L'ERDRE

Dans le cadre de sa compétence en matière de Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMA) la Communauté de Communes Erdre & Gesvres a **réalisé des opérations de restauration des cours d'eau et zones humides sur l'Erdre en 2022**. Ils font suite aux aménagements réalisés l'été 2021 sur Vault et le Gué Pré Gaillé afin de faciliter la migration des poissons. Ce projet ambitieux pour l'amélioration de la qualité de l'eau résulte d'une concertation menée avec les propriétaires, exploitants agricoles et usagers de l'Erdre depuis 2017.

Les travaux ont consisté à ramener des cailloux de tailles diversifiées (de 0 à 30 cm de diamètre) et des souches d'arbres dans le lit de l'Erdre afin de "pincer" les écoulements, et ainsi créer une veine d'eau étroite, **propice**

au maintien de la vie aquatique lors des étiages (niveau d'eau estival).

Les concentrations en cyanobactéries constatées, cet été, sur l'Erdre navigable est un (malheureux) exemple des conséquences de la dégradation de la qualité de l'eau lorsqu'elle est maintenue de manière artificielle (par des barrages). Néanmoins, les travaux menés en 2021 et 2022 permettent aujourd'hui de **retrouver une rivière plus proche de son état naturel, et donc plus résiliente face à des problématiques de qualité d'eau** notamment. Ces actions ont ainsi permis d'atteindre les objectifs fixés, à savoir **retrouver une rivière vivante**, avec certes moins d'eau "stockée", mais une eau et des habitats aquatiques de meilleure qualité.

JOB DATE'TUDIANT 5^E EDITION À CAP NORT

La 5^e édition du Job Date'Tudiant aura lieu le samedi 4 mars 2023, de 9h à 13h à Cap Nort, route d'Héric.

Le principe du rendez-vous organisé par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres : **réunir dans un seul lieu, des entreprises qui ont des besoins en recrutement saisonnier (soirées, week-ends et vacances scolaires) et des jeunes à la recherche d'un job étudiant.**



- Tu souhaites trouver ton job pour les vacances ? Tu retrouveras lors de ce job dating de multiples offres d'emploi, certaines accessibles à partir de 16 ans et peut-être même près de chez toi ! Tu pourras aussi bénéficier de conseils sur ta recherche d'emploi
- Vous avez une entreprise sur le territoire et vous recherchez de la main-d'œuvre ponctuelle ? Vous pouvez solliciter un emplacement auprès des Maisons de l'Emploi de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, pour promouvoir votre enseigne et rencontrer des candidats lors de cet événement (dans la limite des places disponibles)

Contact (Maison de l'Emploi et de la Formation) : 02 40 72 10 85 - emploi@cceg.fr



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DÉBUT MARS

Annoncés entre janvier et fin mars 2023, **les travaux de réhabilitation de la déchetterie de Nort-sur-Erdre ont été décalés**. Ils devraient débuter courant mars pour se terminer fin mai. Pendant cette période, le site sera exceptionnellement fermé au public.

Durant la période de fermeture, les usagers pourront se rendre dans les déchetteries les plus proches situées à Petit-Mars (village des Dureaux à 8 minutes du centre-ville de Nort-sur-Erdre) et à Sucé-sur-Erdre (village de Port-Naud à 12 minutes).

Contact : dechets@cceg.fr
Suivez l'avancée des travaux sur www.cceg.fr



CALENDRIER DE COLLECTE 2023

Le calendrier de collecte 2023 des ordures ménagères et des emballages en porte-à-porte a été envoyé. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter le service prévention et gestion des déchets au 02 28 02 28 10 ou dechets@cceg.fr. Vous pouvez aussi le télécharger sur www.cceg.fr

NAC ESCALADE

Une centaine de personnes a participé à la soirée Tarti'Grimp organisée par le NAC Escalade, le 3 décembre. Les adhérents, accompagnés de leur famille et amis, ont partagé et découvert le plaisir de la grimpe sur le mur d'escalade de la salle des Orionnais à Nort-sur-Erdre. Fort de la réussite de cette soirée, le Nac Escalade envisage de réitérer ce type de festivités.

ENTRE PARENT'AISE

L'association Entre Parent'aise propose de nouveaux ateliers. Désormais, vous pourrez découvrir des ateliers de médiation animale ainsi qu'une série de rendez-vous pour les parents avec Céline Adam, consultante en parentalité, formée à la méthode Filliozat. L'association poursuit également ses ateliers musique les mercredis et motricité les samedis ou dimanches matins.

Contact : helloasso.com
assoentrepentaise@gmail.com

LYCÉE CAROLINE-AIGLE

Les terminales Bac pro "Animation enfance et personnes âgées" ont organisé le vendredi 9 décembre un "forum des métiers de l'animation et du médico-social" au sein du Lycée Caroline Aigle de Nort-sur-Erdre. Ouvert à tous les parcours des lycéens, le forum a accueilli plus de 110 élèves. Infirmière, sage-femme, aide-soignant, éducateur, puéricultrice, responsable de service Jeunesse, animateur de personnes âgées, etc. Autant de professionnels qui ont pu échanger avec les élèves.

CERCLE CELTIQUE

UN BAL DÉGUISÉ POUR LES ENFANTS

Le groupe celtique de Nort-sur-Erdre organise un bal déguisé pour enfants le **dimanche 19 février à la salle des loisirs**. Enfants, petits et grands, venez déguisés pour danser sous forme d'initiation aux danses bretonnes, sur le principe de danses jeux. Prix décerné au plus beau déguisement. Participation : 4 € (enfants et adultes). Boissons et goûters à vendre sur place.

UN STAGE DE DANSE BRETONNE

Le groupe celtique organise un stage de danses bretonnes le **samedi 25 février de 9h à 17h à la salle de danses** Quai St Georges, animé par Patrick Calves.

Ouvert à tout public. Participation : 10 € pour les non-adhérents - 5 € pour les adhérents. Prévoir un repas le midi.

Contact : 07 67 38 33 36

COMITÉ DE JUMELAGE

En novembre, s'est tenu le Festival culturel espagnol organisé par le Comité de Jumelage avec Piedrabuena. De nombreuses animations étaient proposées : conférence, atelier de cuisine, projection de films, expos... Entre autres, un atelier de lecture de textes et d'extraits de livres espagnols a eu lieu le vendredi 25 novembre à la médiathèque Andrée-Chedid.



PROTECTION CIVILE 44

De nouveaux formateurs au sein de l'antenne de la Protection civile de Nort-sur-Erdre, permettent la **mise en place de formation "Gestes qui Sauvent" avec la collaboration de Nort Association**.

Il est proposé aux bénévoles des associations de se former sur le PSC1. La formation, accessible aux habitants de la commune, et d'une durée de 7 heures, donne droit à une reconnaissance diplômante et est facturée 60 € par personne.

Une nouvelle offre de formation existe aussi pour secourir les chiens. Des sessions seront

proposées. Tarif : 70 € par personne.

Avec l'antenne de Nozay, l'antenne nortaise va aussi mettre en place une "section Cadets". Elle accueillera des jeunes de 14 à 16 ans un samedi par mois pour les initier, entre autres, au secourisme, à l'asepsie*, etc.

Contact :
nort-sur-erdre@44.protection-civile.org

* Absence de micro-organisme dans un milieu ou sur un objet ou ensemble de méthodes permettant de maintenir cet état.

HARMONIE SAINT-MICHEL

L'Harmonie Saint-Michel remercie son public d'être venu aussi nombreux à son concert de fin d'année malgré le temps et la finale de la coupe du monde de football. Elle vous donne rendez-vous les **22 et 23 avril 2023** pour son concert de printemps.



100 POUR 1 VALLÉE DE L'ERDRE

L'association 100 pour 1 Vallée de l'Erdre organise son premier concours de puzzles par équipe. Le défi : réaliser en 3 heures un puzzle de 500 pièces et tenter de gagner de nombreux lots. Le concours est ouvert à tous à partir de 10 ans. Si vous êtes experts en puzzle, rendez-vous le **5 février 2023 à la salle des loisirs dès 13h**. Chaque binôme pourra repartir avec son puzzle. Tarif : 15 €/binôme



Contact et inscriptions : helloasso.com - 100pour1.valleedelerdre@gmail.com

ENSEMBLE SAINT-MARTIN DU VAL D'ERDRE

Les portes ouvertes de l'Ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre (lycée général et technologique Saint Martin et lycée professionnel de l'Erdre) auront lieu le **samedi 4 mars 2023, de 9h à 13h**. Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année.

Contact : www.ec-erdre.fr - 02 40 72 49 49



LA NUIT DE L'ERDRE

Indochine, Lomepal, Louise Attaque, Skaka Ponk et La Femme : les premiers noms d'un succès en perspective.

Rendez-vous le **jeudi 29 juin 2023**, pour entonner les plus grands tubes emblématiques d'Indochine. Comme une invitation le lendemain, Louise Attaque fêtera les 25 ans de son premier album. Le samedi 1^{er} juillet, le groupe La Femme fera chavirer le public sur sa célèbre planche de surf-pop aux accents yéyé. Et pour clôturer la 23^e édition, Lomepal, la sensation rap de cette année, présentera son nouveau show. Le public pourra également compter sur l'énergie du plus singulier des groupes de rock français, Shaka Ponk. L'occasion de fêter dignement leurs adieux à la scène. La billetterie est disponible dans l'ensemble des points de vente officiels.

Réservations et informations :
www.lanuitdelerdre.fr



SECOURS CATHOLIQUE

Not'maison, le centre d'entraide du Secours Catholique a été transféré de la rue François Dupas à la crypte de l'église, rue de l'église. Les activités proposées : jeux de société, discussion, couture, repas en commun. Ouverture de Not'maison : lundi ou jeudi de 14h30 à 17h.

Contact : 07 86 49 60 74

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

En ce début d'année, nous achevons notre préparation budgétaire pour 2023. Le contexte économique si particulier nous oblige à une attention encore plus grande dans l'élaboration de celui-ci.

Nous avons dû faire face, comme nous tous, à l'envolée des coûts de l'énergie, des denrées alimentaires, des carburants, de l'énergie. À cela s'ajoutent la revalorisation des bas salaires que nous avons souhaitée et l'évolution des points d'indice de rémunération décidée par le Gouvernement. Il nous faut redoubler d'efforts pour maintenir nos coûts et garder la dynamique de nos recettes. Parallèlement, les programmes d'investissements

sont maintenus, mais redimensionnés et plus étalés dans le temps. Nous aurons à cœur de maintenir un quotidien plus aisé pour tous par notre poursuite d'aménagement de liaisons douces, de rénovation de nos voiries et trottoirs, de la restauration scolaire, de la poursuite de l'entretien de nos bâtiments et équipements et la poursuite d'équipements plus structurants comme le cinéma, la requalification du stade et de l'école de musique. Nort, petite ville centre, se doit de concilier le présent et préparer l'avenir, c'est la petite ville de demain... C'est dans cet esprit que sera réalisé le budget 2023.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID,
Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE,
Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN,
Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-
LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU,
Carlos MC ERLAIN, Isabelle PLÉVIN,
Didier LERAT, Nathalie CALVO,
Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE,
Frédéric COURTOIS, Émilien VARENNE,
Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN,
Aude FRÉDÉRICQUE, Gaëlle JOLY,
Michel BROCHU, Joëlle DAVID,
Laurent SIMON, Sylvie BIETTE-EFFRAY

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

L'ensemble de l'équipe "Nort A Venir" vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Le Manoir de la Garenne est propriété de la commune et doit faire l'objet d'une importante restauration dans les années proches.

Il redeviendra une très belle demeure de notre patrimoine communal et digne d'un attrait remarquable. Mais quelle destination doit-on lui donner ? Il est question de le consacrer au thème de la biodiversité. Pourquoi pas ?

Mais son potentiel mérite plus encore et on pourrait envisager, en plus de cette première idée, la création d'un musée sur l'histoire de notre commune. Les sujets au travers des époques sont nombreux : l'Erdre et ses chantiers navals, l'histoire hippique de Nort, le Maquis de Saffré, l'arrivée de l'électricité dans notre commune, les usines et savoir-faire locaux, passés et présents, l'histoire de notre église : son clocher et ses vitraux. Il y a bien d'autres sujets encore...

Avec le parc et le verger conservatoire, il

deviendrait un site comparable au Port-Mulon avec aussi une touche culturelle et éducative. Sa proximité avec le centre-bourg et sa facilité d'accès renforcent cette idée de projet.

Pierre Jakez Elias disait : "sans hier et sans demain, aujourd'hui ne vaut rien".

Denys BOQUIEN,
Marie-Noëlle PATERNOSTER,
Philippe MAINTEROT,
Isabelle CALENDREAU

ÉTAT CIVIL (NOVEMBRE ET DECEMBRE 2022)

NAISSANCES

- Marin DANIEL
- Calisson LEBÉE
- Lucien MENTEL VARAS
- Inès MARZOUK
- Blanche ROUSSEAU
- Hubert VINCENT

MARIAGE

- Quentin MALHERBE et Heather PRYOR

DÉCÈS

- Jack BRUMM (72 ans)
- Valérie COSSON (53 ans)

- Frédéric FULCONIS (47 ans)
- Virginie GOUDE (41 ans)
- Marylène LAHOGUE (60 ans)
- Jory LECLERC (75 ans)
- Gaston LOIZEIL (83 ans)
- Michel MAUNY (80 ans)
- Daniel ZANIN (78 ans)

Publications des naissances et des mariages soumises à l'autorisation des personnes concernées ou des familles.

THÉÂTRE EN FAMILLE SUR MOI, LE TEMPS

Quand Florian rallume la console de jeu de son enfance, il découvre le fantôme de la voiture que pilotait son père, mort depuis quelques années. Il enchaîne les parties avec ce revenant, mais qu'arrivera-t-il s'il le dépasse ? Une immersion dans l'univers du jeu vidéo, dans la communauté des gamers et la construction d'un jeune homme, entre autobiographie et fiction. Un spectacle de la Compagnie Bouche Bée programmé en partenariat avec le Grand T. **À voir en famille (dès 9 ans) !**



Infos pratique

Lundi 13 mars à 20 h 30 / Cap Nort (route d'Héric) - Tout public - Tarifs : de 5 à 19 €
Billetterie en ligne sur billetterie.nort-sur-erdre.fr

ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHEQUE

En panne d'idées pour vous occuper ou divertir vos enfants et ados pendant les vacances d'hiver ? Pensez aux activités proposées à la médiathèque Andrée-Chedid.

JEUX VIDÉO

La médiathèque et le service Jeunesse Ajico vous proposent, **les mardi 14 et 21 février**, des sessions de jeux vidéo collaboratifs ou en tournoi. Que vous soyez novices ou expérimentés, venez jouer entre amis ou en famille ! De 14h à 17h.

Inscription (à partir de 10 ans) :
02 40 29 51 90 (séance du 14 février à la salle des Loisirs)

ATELIERS NUMÉRIQUES

La médiathèque vous propose, **les mer-**

credis 15 et 22 février, de transformer les objets du quotidien avec Makey Makey. De 14h30 à 16h.

Inscription (ados et adultes) :
02 40 29 51 90

CINÉ-LOUPIOTS

Les mercredis 15 et 22 février, Sonia propose aux enfants de découvrir des petites perles cinématographiques, des courts-métrages, des dessins animés ou des films. À partir de 15h.

Inscription (à partir de 6 ans) :
02 40 29 51 90

À NE PAS MANQUER

"PAPIER", UN SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS

Les réservations viennent d'ouvrir pour le spectacle organisé par le Relais Petite Enfance et la médiathèque Andrée-Chedid. Le spectacle d'objets manipulés, Papier, de la compagnie "Théâtre avec un nuage de lait" est destiné à des enfants à partir de 6 mois. Il se tiendra les mercredi 8 et jeudi 9 mars à Cap Nort.

Infos pratique

Mercredi 8 et jeudi 9 mars 2023
Cap Nort - 2 séances : 9h30 et 11h
Durée : 30 mn

Gratuit, à partir de 6 mois, enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle

Réservation : 02 51 12 65 21

AGENDA

Exposition-enquête :

"Qui a refroidi Lemaure ?"

Jusqu'au samedi 25 février

Médiathèque Andrée-Chedid

Entrée libre

Heure du conte

Mercredi 1^{er} février à 11h

Médiathèque Andrée-Chedid

Inscription (3-6 ans) : 02 40 29 51 90

Bébés livres

Vendredi 3 février à 9h30 et 11h

Médiathèque Andrée-Chedid

Inscription (0/3 ans) : 02 51 12 65 21

La Folle Journée

Samedi 4 février à 14h30

Cité des Congrès de Nantes

Billetterie en ligne : billetterie.nort-sur-erdre.fr

Navette gratuite au départ de Cap Nort.

Magie, grimoires et Cie - Journées

dédiées à Harry Potter (voir page suivante)

Du mercredi 1^{er} février au samedi 4 février

Centre-ville et médiathèque Andrée-Chedid

Jeux vidéo

Mardi 14 février à 14h30

Médiathèque Andrée-Chedid

Inscription : 02 40 29 51 90

Atelier numérique : transformer les objets du quotidien avec Makey Makey

Mercredi 15 février à 14h30

Médiathèque Andrée-Chedid

Inscription : 02 40 29 51 90

*Liste non exhaustive des animations culturelles gratuites proposées par la Ville.
Agenda complet sur nort-sur-erdre.fr*



Déguisements
fortement
recommandés!

HEURE DU CONTE

des histoires sur la magie et la sorcellerie

Mercredi 1^{er} et samedi 4 février | 11h
Médiathèque Andrée-Chedid **3/6 ans**
Réservations : 02 40 29 51 90 ou
mediatheque@nort-sur-erdre.fr

MYSTÈRE À POUDLARD !

défis et épreuves à affronter entre amis

dès 8 ans
ados
Vendredi 3 février | 19h
Librairie Les Étincelles
Réservations : 09 63 57 03 94 ou
librairielesetincelles@gmail.com

INTERMÈDE MUSICAL

par les élèves de l'École de musique
intercommunale

Samedi 4 février | 11h30 **tout public**
Médiathèque Andrée-Chedid

TEST DU CHOIXPEAU MAGIQUE

Gryffondor, Poufsouffle, Serdaigne ou Serpentard ?

dès 8 ans
ados
Samedi 4 février | 14h
Médiathèque Andrée-Chedid
Réservations : 02 40 29 51 90
ou mediatheque@nort-sur-erdre.fr

PREMIÈRE ANNÉE À POUDLARD

un jeu de rôle plein de magie avec Nort Jeux

Samedi 4 février | 14h **tout public**
Médiathèque Andrée-Chedid **dès 14 ans**
Réservations : 02 40 29 51 90
ou mediatheque@nort-sur-erdre.fr

ATELIER D'ÉCRITURE ADOS

dès 12 ans
Samedi 4 février | 15h
Médiathèque Andrée-Chedid
Réservations : 02 40 29 51 90
ou mediatheque@nort-sur-erdre.fr

HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS

projection du film de Chris Columbus

Samedi 4 février | 17h **tout public**
Cinéma Paradiso | Tarif : 5 € **dès 10 ans**

ET TOUTE LA SEMAINE

Des décorations à découvrir dans le centre-ville
et dans les vitrines des commerces.
En partenariat avec Les Vitrines Nortaises

Magie, Grimoires et Cie
Journées d'animations dédiées à Harry Potter

du 1^{er} au 4 février 2023

Nort-sur-Erdre

